

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTÈRE DE LA DEFENSE NATIONALE
CENTRE MILITAIRE DE L'INGÉNIERIE ET DE
DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES
DEFUNT MOUDJAHID
GENERAL- MAJOR AHMED SENHADJI**

MISE EN DEMEURE N°01

Le bureau d'études « **BOUHESSANE Hamza** », sis à local N° 03, coop El Hana, cité du 11 décembre 1960/Boumerdes, titulaire de la convention N°90 du 20/11/2023, portant sur « **Etude d'un Centre Territorial type à NAAMA et EL BAYADH/2°RM** », est mis en demeure, compte tenu du :

- **Retard considérable dans le développement de l'étude.**

Ce bureau d'études est sommé de prendre toutes les dispositions nécessaires pour redresser la situation, dans un délai de **huit (08) jours**, à compter de la date de publication de la présente mise en demeure.

Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente, **le Centre Militaire de l'Ingénierie et de Développement des Infrastructures/1RM**, procédera à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.